DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON

Reçu en Préfecture le **22/12/23**
Affiché le : **22/12/23**
N° 085-218501914-20231221-132171-DE-1-1

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2023

Sous la présidence de Monsieur Luc Bouard, Maire

Présents : 38

Monsieur Luc Bouard, Madame Anne Aubin-Sicard, Monsieur Malik Abdallah, Madame Sylvie Durand, Monsieur Bernard Quenault, Madame Nathalie Gosselin, Madame Frédérique Pépin, Monsieur Maximilien Schnel, Madame Françoise Raynaud, Madame Sophie Montalétang, Monsieur Patrick Durand, Madame Myriam Ratier, Monsieur Jacques Besseau, Monsieur Philippe Porté, Madame Dominique Boisseau-Rapiteau, Madame Françoise Bouet, Monsieur Bruno Guillou, Monsieur Jean-Pierre Leloup, Monsieur Dominique Guillet, Madame Michèle Jossier, Madame Danielle Martin, Monsieur Christophe Blanchard, Madame Béatrice Bichon Bellamy, Madame Laurence Gillaizeau, Madame Patricia Murail-Gentreau, Monsieur Cyril Bréhéret, Madame Aurore Ravez, Monsieur François Caumeau, Monsieur Romain Brochard, Monsieur David Sallé, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Hélary, Monsieur Romain Bossis, Monsieur Pierre Lefebvre, Monsieur Vincent Lepley, Monsieur Sébastien Allain, Madame Geneviève Poirier-Coutansais, Madame Martine Chantecaille.

Absents donnant pouvoir : 7

Mme Patricia Lejeune à M. Patrick Durand, M. Aurélien Roho à M. Maximilien Schnel, M. Ambroise Gasnet à M. Bernard Quenault, M. Guy Batiot à M. Vincent Lepley, M. Stéphane Ibarra à Mme Aurélie Vieilledent, Mme Florence Lemaire à M. David Sallé, Mme Claire Mauriat à Mme Martine Chantecaille.

Secrétaire de séance : Madame Michèle Jossier

Adopté à l'unanimité
45 voix pour

18	DÉNOMINATION DES VOIES ET DES ESPACES PUBLICS

Rapporteur : Madame Laurence Gillaizeau

Après propositions de la commission chargée de la dénomination des voies et espaces publics, réunie le 3 octobre 2023, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur les suggestions de dénominations suivantes.
En effet, la commission poursuit la démarche d'adressage des villages : neuf villages sont concernés et soumis à la validation du conseil municipal.

1. **Village de La Baraudière**

Village situé dans le quartier des Terres Noires à proximité du champ de course. La voie concernée par la dénomination est une impasse.
La commission suggère la dénomination suivante :

Impasse de La Baraudière : nom du village.

2. **Village de La Jacquette**

La Jacquette est l'unique village situé sur cette voie se terminant en impasse le long de la route départementale D101 A, dénommée route des Essarts Gouin.
La commission suggère la dénomination suivante :
Impasse de la Jacquette : nom du village.

3. **Village Les Treilles**

Village situé le long de la route Départementale D746, route de Luçon. Il s'agit d'une voie à la fois sur la ville de l La Roche-sur-Yon et sur la ville de Rives de l'Yon. Sur Rives de l'Yon elle a déjà été dénommée route des Noues, aussi dans un souci de cohérence et d'harmonisation la commission suggère de dénommer la partie de cette voie située sur La Roche-sur-Yon : « Route des Noues ».

4. **Village de La Sorinière**

Voie située entre le rond-point Vincent Van Gogh et le rond-point Elisabeth Camus-Berlin. Les dénominations du quartier portent sur les artistes peintres, sculpteur.
La commission suggère la dénomination suivante :
Rue Nathalie BEAUCOUSIN.

5. **Village Les Filées**

Le Village « Les Filées » est l'unique village situé sur cette voie le long de la route départementale D88, dénommée route de la Limouzinière
La commission suggère la dénomination suivante :
Route des Filées : nom du village.

6. **Villages Malvoisine, Mon Désir, L'Epinay, Les Minées**

Villages situés le long de la route départementale D80 en direction de Château Fromage, dénommée par l'usage route de Château Fromage mais n'ayant jamais été validée par une délibération. Seul le village de Château Fromage avait fait l'objet d'une délibération en décembre 2011 et était dénommé. La dénomination prend en compte son prolongement du village de Château Fromage jusqu'au rond-point Maurice Genevoix.
La commission suggère la dénomination suivante :
Route de Château Fromage.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

Vu le code général des collectivités territoriales,

1. **APPROUVE** les dénominations des voies et espaces publics telles que figurant ci-dessus ;

2. **AUTORISE** Monsieur Luc BOUARD, Maire ou Monsieur Patrick DURAND, Adjoint, à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE

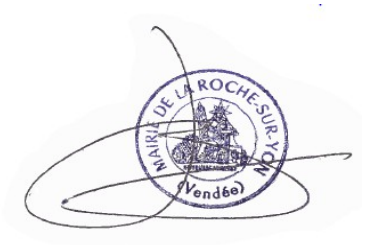

Luc Bouard

DENOMINATION DES VOIES ET DES ESPACES PUBLICS

Commission du 03 octobre 2023

Ordre du jour

1- VILLAGES

- Dénomination nouveaux villages Page 4
- Numérotation pour information Page 11

PRÉAMBULE

En préambule et pour votre information, nous souhaitons évoquer avec vous, les changements de méthode qui ont été opérés depuis un certain temps :

- Numérotation en décamétrique hors centre ville sauf si une numérotation continue existe déjà,

- Dénomination et numérotation d'une voie entière et non par tronçons pour améliorer entre autres les services de secours

DÉNOMINATION NOUVEAUX VILLAGES

La Baraudière	Impasse de la Baraudière
La Jacquette	Impasse de la Jacquette
Les Treilles	Route des Noues (comme la partie sur Rives de l'Yon)
La Sorinière (derrière Leclerc Zone Sud)	Rue Nathalie Beaucousin
Les Filées	Route des Filées
Malvoisine, Mon Désir, L'Epinay, Les Minées	Route de Château Fromage Prévision d'une numérotation continue jusqu'au village de Château Fromage

La Baraudière

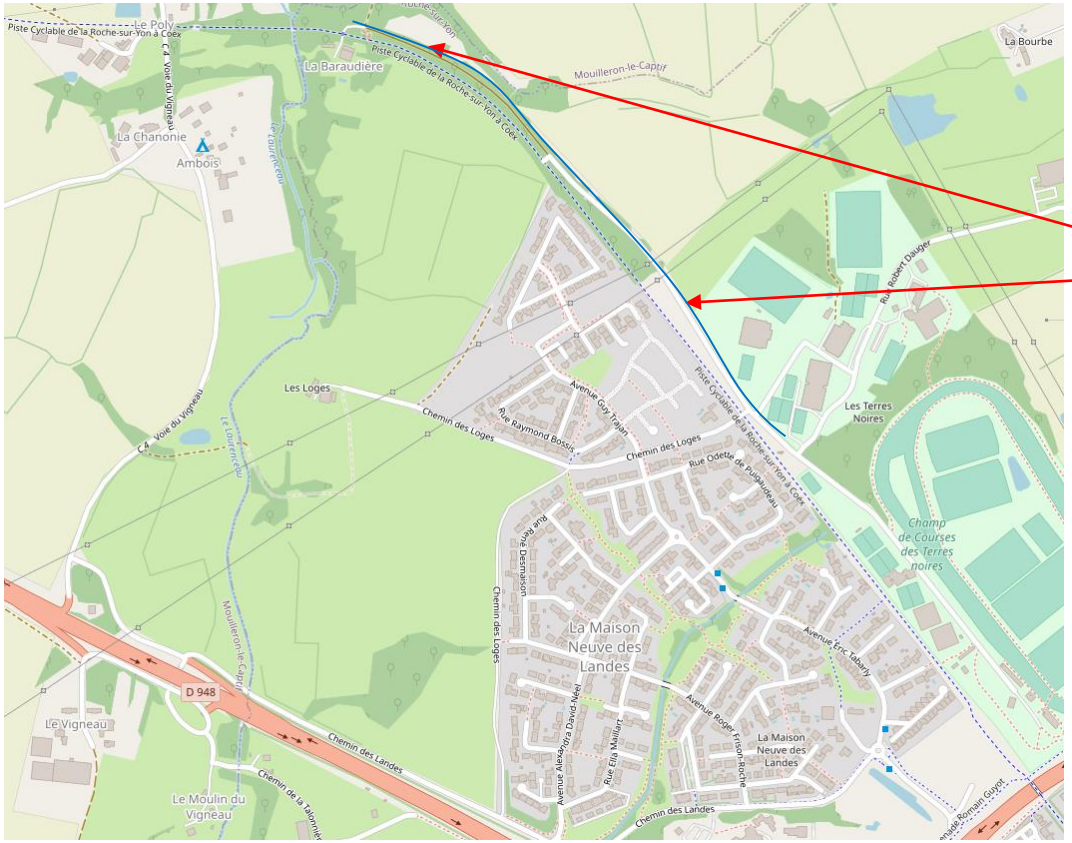

Impasse de la Baraudière

Proposition retenue : impasse de la Baraudière

La Jacquette

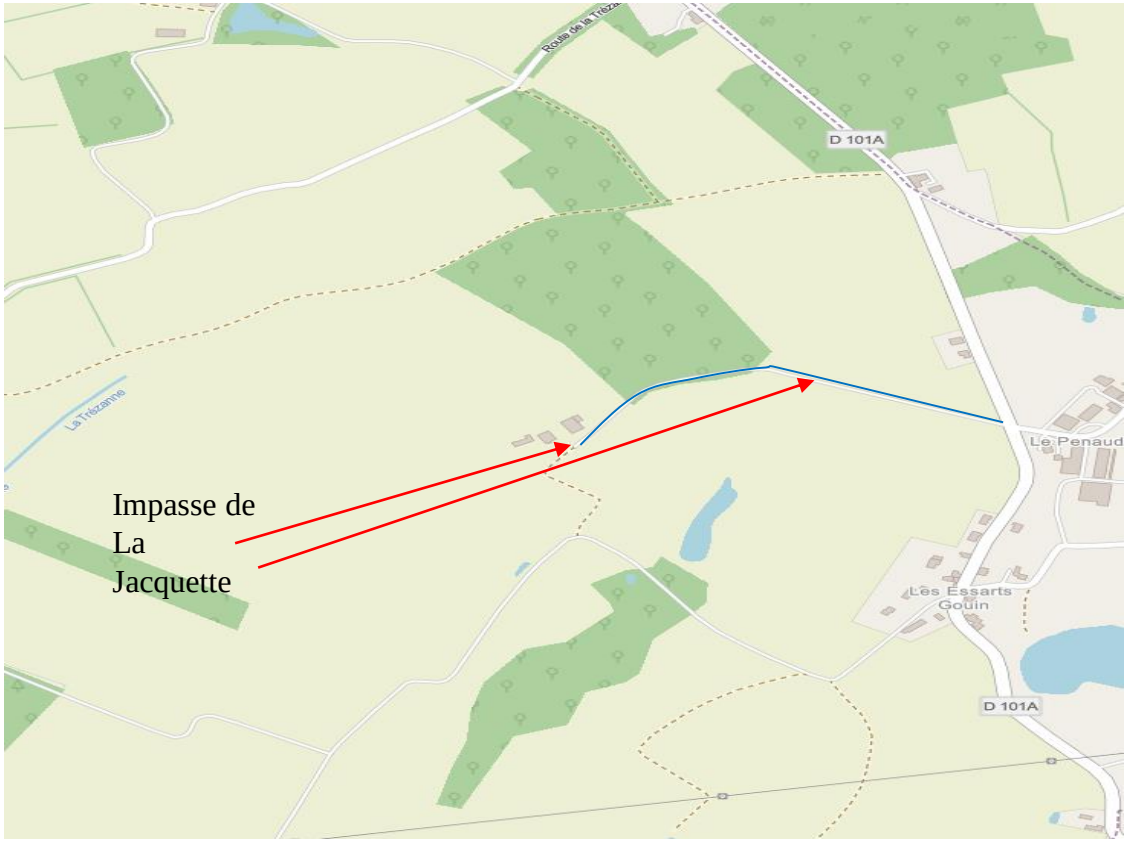

Proposition retenue : impasse de La Jacquette

Les Treilles

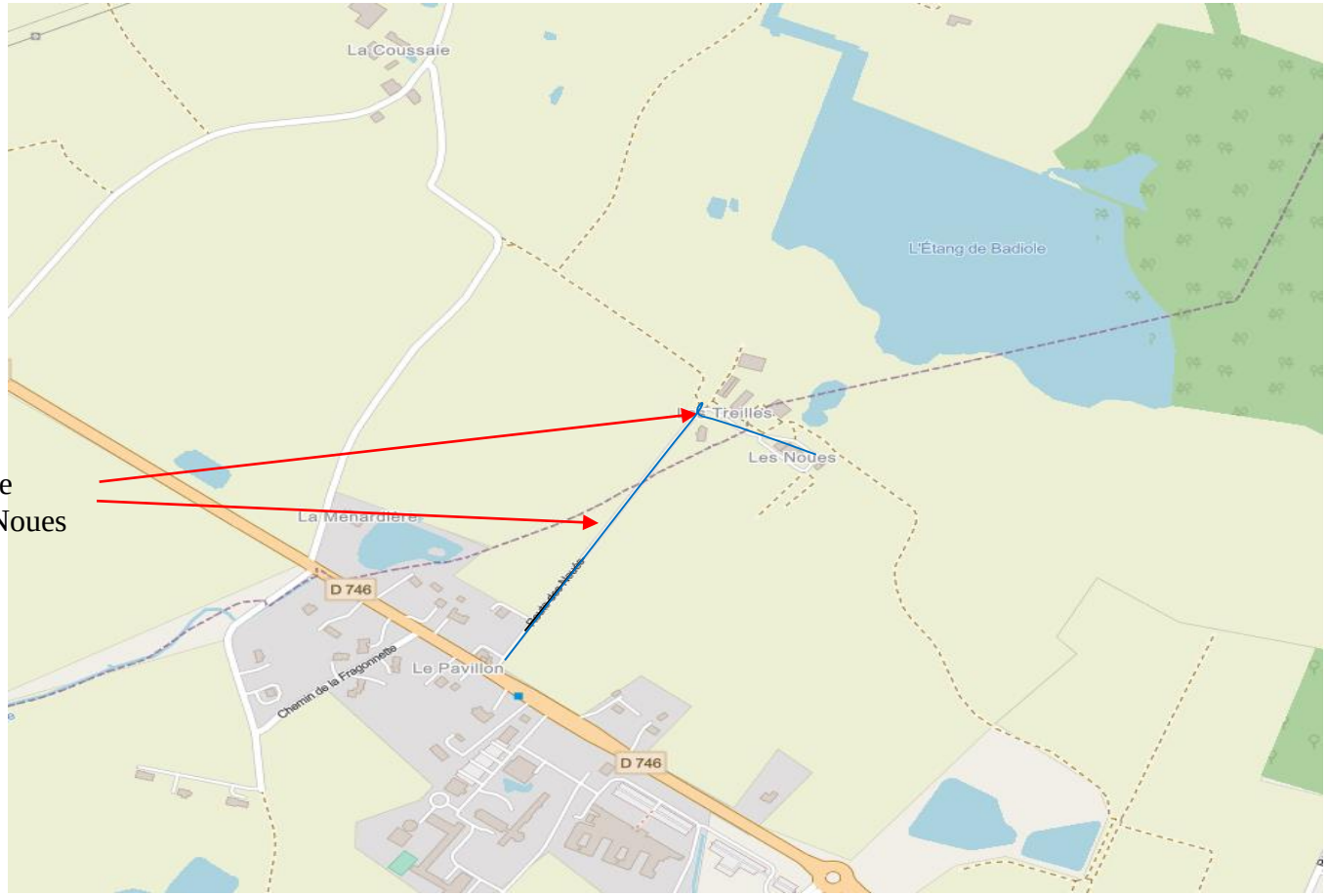

Route
des Noues

Proposition retenue : route des Noues (comme la partie sur Rives de l'Yon)

La Sorinière

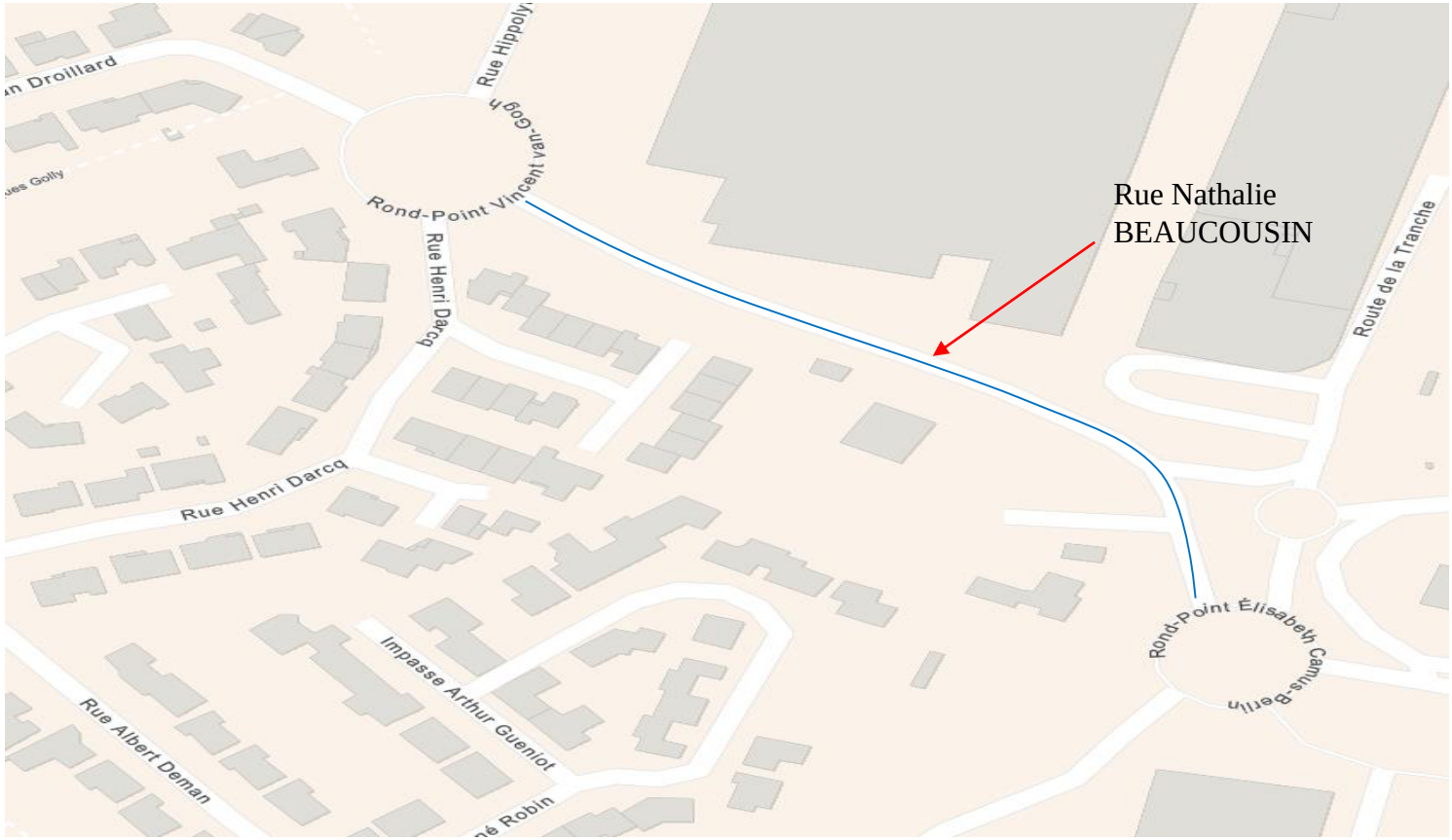

Proposition retenue : thématique des artistes : rue Nathalie BEAUCOUSIN

Les Filées

Proposition retenue : route des Filées

L’Epinay – Malvoisine - Mon Désir (La Godinière) -Les Minées

Proposition retenue : Route de Château Fromage numérotation continue pour régler le problème de numérotation existante dans le village

Numérotations diverses manquantes sur voies existantes

Alluchon	Allée Yvonne de la Biliais
Curzais, La Caillette, Le Grand Marché, La Grelière	Route de Beautour
L'Aumone	Route de la Noue du Bourg
La Bénetière et La Brunetière	routes de la Bénetière et de la Brunetière
La Blanchardière	Route des Essarts Gouin
La Coussaie	Route de l'Angouinière
La Louisière et Le Magnou	Route de l'Hirondelle
Les Alouettes, La Ménardière, La Parpoire	Route de Luçon
La Michelière, La Petite Noue, La Noue et Les Granges	Route de Venansault
Les Loges	Rue Armand Giraud
Le Moulin de Fougeré	Route de Nesmy

Nous vous remercions de votre attention